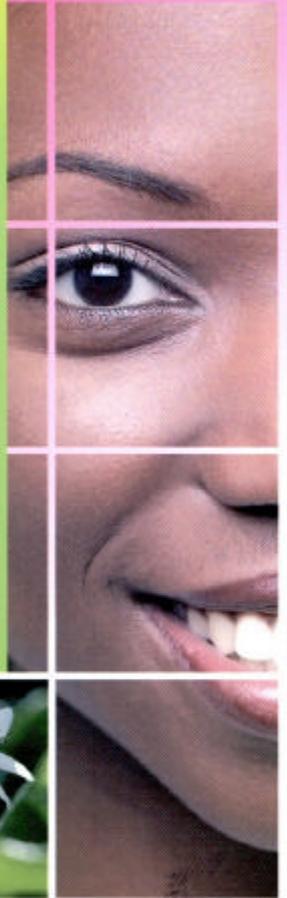


Rapport Annuel 2007



Nestlé

CÔTE D'IVOIRE

Good Food, Good Life

REC 27.000 2008.17.19

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 13 juin 2008

Exercice 2007

Conseil d'Administration

Rapport du Conseil d'Administration

Rapports des Commissaires aux Comptes

Comptes

Résolutions

Conseil d'Administration



- **Président**
Mlle Virginie MEDAFE

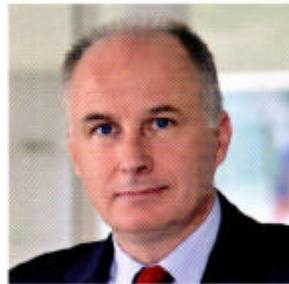
- **Vice-Président**
M. Etienne BENET

- **Administrateur - Directeur Général**
M. Daniel YAPOBI

- **Administrateurs**
M. Alexandre CANTACUZENE
M. René AMICHIA
M. Georges N'DIA
Société Nestlé S.A.

- **Commissaires aux Comptes**
Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

- **Commissaires aux Comptes Suppléants**
Monsieur Franck NANGBO
Cabinet SIGECO



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle
du 13 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 décembre 2007 de Nestlé Côte d'Ivoire.

Marche des Affaires

Commentaires généraux

Les activités de Nestlé Côte d'Ivoire se sont déroulées dans un climat plus stable que les années précédentes.

La situation sécuritaire générale s'est améliorée et la « zone de confiance » qui représentait la barrière physique et symbolique de la partition du territoire a été démantelée. Toutefois, le bureau de Bouaké n'a pas encore été ré-ouvert.

Le contexte économique général fut néanmoins difficile et marqué une nouvelle fois par une dégradation du pouvoir d'achat de la population.



Chiffres d'Affaires



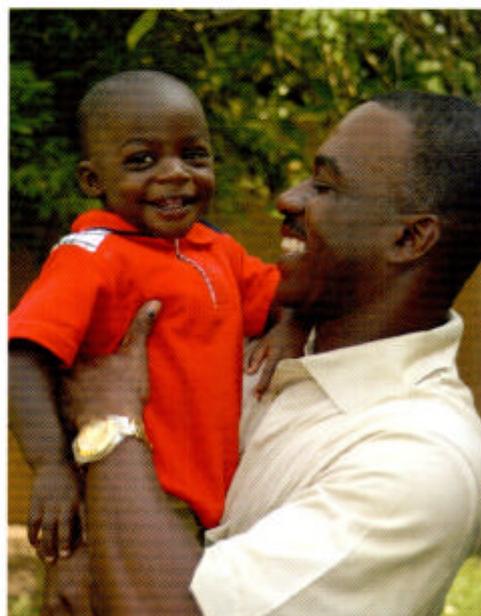
L'évolution des ventes au cours des quatre derniers exercices se présente comme suit :

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	2004	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
Produits laitiers	2 071	1 472	1 497	1 106	-26%
Produits infantiles	3 046	2 822	2 350	2 394	+2%
Café soluble	25 576	29 116	35 954	41 952	+17%
Boissons chocolatées	785	713	846	830	-2%
Bouillons déshydratés	25 452	28 783	32 078	40 170	+25%
Assaisonnement liquide	542	691	616	788	+28%
Masses bouillons	14 176	7 827	13 185	13 870	+5%
Divers	986	1 743	2 371	3 628	+53%
Total	72 634	73 167	88 897	104 738	+18%

L'année 2007 s'est soldée par un chiffre d'affaires record, excédant FCFA 100 milliards.

Cette forte progression des ventes reste toujours concentrée sur nos deux piliers : café soluble (+ 17 % par rapport à 2006) et bouillons déshydratés (+25 % par rapport à 2006).

Les ventes se sont améliorées tant sur le canal local que sur le canal export tiers et sociétés affiliées.



Bilan Nestlé Côte d'Ivoire

Actif	31/12/2007	31/12/2006
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	17 507 980 215	16 818 202 498
Immobilisations financières	1 564 888 783	1 255 489 454
Stocks	11 968 734 083	14 783 125 100
Créances et emplois assimilés	19 870 961 365	20 826 249 484
Trésorerie Actif	362 371 747	251 690 472
Ecarts de conversion Actif	0	4 059 069
	51 274 936 193	53 938 816 077

Passif	31/12/2007	31/12/2006
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	31 363 776	- 1 692 360 472
Résultat net de l'exercice	6 508 891 362	5 696 396 248
Emprunt	2 000 000 000	7 500 000 000
Autres dettes financières	2 559 303 179	2 817 556 997
Passif circulant	14 045 405 240	19 113 791 925
Trésorerie Passif	14 221 464 621	8 604 695 086
Ecarts de conversion Passif	14 642 609	4 870 887
	51 274 936 193	53 938 816 077



Comptes de Résultat Nestlé Côte d'Ivoire



	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	6 117 898 107	5 373 569 589
Ventes de produits fabriqués	94 992 687 013	81 152 033 161
Travaux, Services rendus	1 814 472 967	1 120 017 118
Produits accessoires	1 813 062 421	1 251 493 232
Sous-total Chiffre d'affaires	104 738 120 508	88 897 113 100
Production stockée	-711 719 997	1 021 858 244
Autres produits	1 081 829 400	737 995 518
Sous-total Autres Produits	370 109 403	1 759 853 762
Total	105 108 229 911	90 656 966 862
Achats de marchandises et variation de stocks	3 240 626 172	2 951 537 786
Achats de matières et variation de stocks	32 856 994 897	28 517 907 643
Autres achats et variation de stocks	19 374 032 687	14 974 549 369
Transport	4 118 353 063	3 189 881 779
Services extérieurs	16 960 765 216	14 483 826 233
Impôts et taxes	1 228 934 299	1 474 232 344
Autres charges	1 533 445 320	814 983 690
Total	79 313 151 654	66 406 918 834
Valeur ajoutée	25 795 078 257	24 250 048 028
Charges de personnel	12 515 083 231	10 800 684 912
Exédent Brut d'Exploitation	13 279 995 026	13 449 363 116
Reprises de provisions	898 282 466	308 383 265
Transfert de charges	551 911 333	462 164 113
Dotations aux Amortissements et provisions	-3 868 222 747	-4 217 617 354
Résultat d'Exploitation	10 861 966 078	10 002 293 140
Revenus financiers	52 925 857	49 047 585
Gains de charge	71 025 220	151 908 332
Frais financiers	-1 630 722 425	-1 823 165 983
Pertes de charge	-45 802 155	-77 650 220
Dotations aux Amortissements et provisions	0	0
Résultat des Activités Ordinaires	9 309 392 575	8 302 432 854
Plus / Moins values de cession	-118 020 854	6 908 214
Charges H.A.O.		
Produits H.A.O.	0	9 809 961
Impôts sur le résultat	-2 682 480 359	-2 622 754 781
Bénéfice Net	6 508 891 362	5 696 396 248

2002



JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DECEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Moi et MAGGI, le secret du bonheur !



1. Marché local Côte d'Ivoire

Développement
par groupes de produits

Produits laitiers

L'année 2007 a été une année très difficile pour la catégorie, en raison de la flambée du cours mondial du lait.

Pour l'année 2008, il s'agira de proposer aux consommateurs des formats plus adaptés au pouvoir d'achat.

Un effort particulier sera mis sur la communication (visibilité, opérations de dégustations et d'échantillonnages) afin de recruter et fidéliser de nouveaux consommateurs.

Nutrition infantile

■ Formules infantiles

Le re-lancement de nos formules infantiles NAN et GUIGOZ, a constitué pour les laits infantiles l'activité majeure en 2007. Inscrit dans un vaste projet mondial d'innovation et de rénovation, nos deux marques historiques de lait infantile ont subi des changements de visuel et des améliorations de recette. Nous offrons ainsi les meilleures alternatives aux professionnels de la santé dans le choix de l'alimentation des nourrissons qui ne peuvent pas bénéficier du lait maternel.

Notre équipe de délégués médicaux qui s'est renforcée, a eu l'occasion de communiquer l'expertise de Nestlé en matière de nutrition en général et de nutrition infantile en particulier.

En 2008, nous allons poursuivre les projets d'innovations et les rénovations sur nos formules infantiles et intensifier la communication auprès des prescripteurs via la visite médicale. Nous

poursuivrons la mise en place des partenariats avec la communauté médicale en tirant avantage de tous les services de l'Institut Nestlé Nutrition pour l'Afrique (INNA).

■ Farines infantiles

Pour les farines infantiles, nous avons introduit en milieu d'année 2007 les formats en sachet de 50g pour les variétés Miel, 3-fruits, Banane et Riz. Notre communication en direction des consommateurs pour amorcer la croissance n'a pas atteint les objectifs escomptés.

Notre challenge en 2008, sera de poursuivre notre programme d'innovation avec l'introduction de nouveaux produits et de convaincre le consommateur par une communication plus simple et plus adaptée.



1. Marché local Côte d'Ivoire

Développement
par groupes de produits

Café soluble

NESCAFE continue de réaliser de très bonnes performances et nous avons terminé l'année 2007 avec une progression des ventes locales de 12 % par rapport à 2006. NESCAFE Crem 3 en 1 a contribué de façon significative à cette performance avec des ventes qui ont doublé en volume par rapport à l'année précédente. Les activités de recrutement des nouveaux consommateurs se sont poursuivies à Abidjan et dans les principales villes de l'intérieur du pays.

La communication de proximité a permis de rester en contact avec notre cible tout le long de l'année avec un vaste programme d'animations et de dégustations dans le cadre de manifestations publiques telles que :

- NESCAFE AFRICAN REVELATION 07
- La caravane de vacances NESCAFE

Nous avons ainsi pu communiquer les valeurs de : convivialité – plaisir – ouverture d'esprit avec la jeunesse.

Le programme télévisuel éducatif « La Vie Côté Café » connaît un engouement croissant auprès de la cible.

2008 sera une année d'accélération de la croissance basée sur la qualité de l'exécution des différentes activités.



Boissons chocolatées

L'année 2007 a été marquée par le retrait complet des produits NESQUIK de notre portefeuille de boissons chocolatées, lesquels figuraient dans nos réalisations de 2006.

2007 est encore une année de croissance pour la marque MILO, véritable challenger sur le marché ivoirien.

Grâce à l'accroissement des investissements commerciaux consentis tout au long de l'année, les programmes d'animations adressés aux tous petits particulièrement au niveau des écoles ont été renforcés.

Ainsi en 2007, les équipes d'animations MILO ont visité 128 établissements scolaires contre 10 en 2006. Rappelons que ces activités ont pour objectif d'améliorer notre image et susciter le capital sympathie des tout-petits qui constituent la cible de communication de la marque.

Pour poursuivre la tendance de croissance enregistrée ces quatre dernières années sur la marque MILO, nous continuerons en 2008 le programme d'innovation et d'optimisation dans la mise en œuvre de nos activités.

1. Marché local Côte d'Ivoire

Développement
par groupes de produits

Produits culinaires

La catégorie culinaire demeure le pilier de NESTLE Côte d'Ivoire, et les résultats de l'année 2007 confirment la forte croissance observée sur cette catégorie depuis maintenant 3 années.

Les bouillons déshydratés

L'intensité et la qualité des activités vis-à-vis du commerce et des consommateurs ont favorisé la croissance des bouillons MAGGI mais ont surtout accru la pénétration foyer de MAGGI Tablette.

Assaisonnement liquide

La croissance de cette catégorie a été quelque peu perturbée par des difficultés d'approvisionnement.

Base pour sauce

Lancé en décembre 2006, MAGGI secret de ma sauce claire a été véritablement présenté aux consommateurs au cours de l'année 2007 avec notamment une forte campagne média et de nombreuses activités avec les consommateurs.

Visibilité

Au cours de l'année 2007, MAGGI s'est «approprié» les points de vente, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales



1. Marché local Côte d'Ivoire

Développement
par groupes de produits

Nestlé Professional

A compter de novembre 2007, l'activité Nestlé FoodServices, spécialisée dans la consommation hors foyer, a été réorganisée au niveau mondial afin d'être plus dynamique et plus efficace. Cette nouvelle structure a changé de dénomination et de logo pour devenir NESTLE PROFESSIONAL.



Au niveau local, l'année 2007 a été une année de réorganisation de notre structure afin de mieux capturer toutes les opportunités de notre canal. Ceci s'est caractérisé par la mise en place des relais et la création des bases pour les poussets NESCAFE.

Toutes ces actions nous ont permis d'améliorer la qualité de nos services par rapport à 2006.

Nos Actions Clés

- Formation et lancement des vendeurs triporteurs
- Formation à l'hygiène des pousseurs NESCAFE
- Forums de formation des tenancières de maquis et restaurants
- Réfection des maquis Allocodrome et campus Cocody



Service consommateurs



Le Service Consommateurs a eu à mener plusieurs activités en 2007 dont les plus importantes sont :

- La supervision des enregistrements des émissions télé :
 - « La Vie Côté Café » dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire,
 - « La Bonne Cuisine de Maggi » avec des personnalités de différents horizons.
- La réorganisation du Club Maggi Cuisine Plus au niveau d'Abidjan
- la célébration de la Fête des Mères.

Le nouveau numéro de téléphone vert : **80 04 44 44** permet aux consommateurs d'être en contact gratuitement avec le Service Consommateurs de NESTLE-CI.



Nestlé

Nestlé Cereiac maintenant disponible aussi en sachets

50g

Nouveau

La Bonne Nutrition à la Bonne Étape

Communication

MILO

Actigen-E

MILO est synonyme de la nutrition saine et équilibrée. Il vous inspire pour atteindre votre meilleure performance personnelle dans la vie active.

Marque de confiance depuis des générations, MILO a une forte association avec le sport et la santé, mode de vie actif. C'est parce que MILO est saine, la fourniture d'énergie, de boissons emballées avec la bonté naturelle de lait, de lait et de cacao. Grâce à la science moderne et la technologie, MILO est toujours en cours d'amélioration avec les dernières et les meilleures méthodes de fortification, en veillant à ce qu'il offre aux consommateurs la bonne combinaison de nutriments qui favorisent les performances de pointe.

MILO a été récemment enrichi de ACTIGEN-E. Il s'agit d'une période nouvelle combinaison de vitamines et de minéraux qui

agit comme un agent de libération lente, la promotion de la libération optimale de l'énergie provenant de glucides, de protéines et de matières grasses dans les aliments. En consommant de bons aliments et en buvant régulièrement MILO, on sera en mesure de garder la forme tout au long de la journée.

Cette nouvelle formulation et l'amélioration de MILO est idéal pour les enfants actifs. Non seulement ils aiment le goût de MILO, mais ils peuvent maintenant être assurés d'être vigoureux tout au long de la journée. Cela est extrêmement important pour les jeunes qui mènent un mode de vie actif occupé et l'énergie extraordinaire nécessaire pour faire des choses extraordinaires.

CERELAC change de look!

CERELAC
BLE

Nouveau



CERELAC
MIEL

Nouveau



CERELAC
3 FRUITS

Nouveau



CERELAC
BANANE

Nouveau



CERELAC
RIZ

Nouveau



2. Marché export

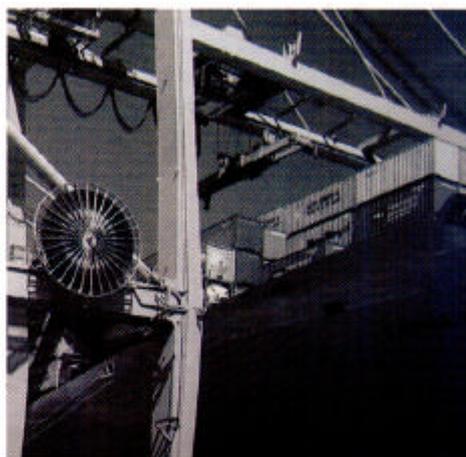
Bilan chiffre export

Le chiffre d'affaires Export de Nestlé Côte d'Ivoire en 2007

Le chiffre d'affaires export s'élève à 54 842 millions de F CFA contre 46 430 millions de F CFA en 2006, soit une progression de 18 %.

Cette performance est liée à une hausse de 25 % des ventes à la Grèce et de 15 % vers les pays de la CWAR (*Central and West African Region*)

Les volumes exportés se chiffrent à 30 736 tonnes en 2007 contre 27 889 tonnes en 2006, soit une progression de 10,2 %.



Investissements

Afin de faire face à la croissance de ses activités, Nestlé Côte d'Ivoire a réalisé des investissements en immobilisation à hauteur de FCFA 4 065 millions soit 3,8 % du chiffre d'affaires, représentant plus du double des investissements de 2006.

Les investissements dans les usines représentent 82,2 % du montant global. Les principales acquisitions concernent respectivement :

La Fabrique de Yopougon : FCFA 2 990 millions

- FCFA 2 011 millions relatifs à diverses machines de production (plieuse, presse, barquetteuse et cellophaneuse)
- FCFA 210 millions relatifs à l'achat et l'installation d'un groupe électrogène
- FCFA 108 millions de chariots élévateurs et transpalettes

La Fabrique de Zone 4 : FCFA 352 millions

dont 120 relatifs à l'acquisition d'un nouveau système de détection de métal et 37 relatifs au Matériel automatisé.

Des investissements à hauteur de FCFA 723 millions ont été réalisés au niveau du siège, dont 50 % portent sur le matériel informatique.

Globe

GLOBAL BUSINESS EXCELLENCE
GLOBE
 UNLOCKING NESTLÉ'S POTENTIAL

GLOBE qui est le sigle de «Global Business Excellence», est un projet d'excellence opérationnelle, lequel vise à mettre à la disposition de tous les marchés une bibliothèque des meilleures pratiques de travail, à harmoniser la codification des données internes et externes, et à standardiser les systèmes informatiques.

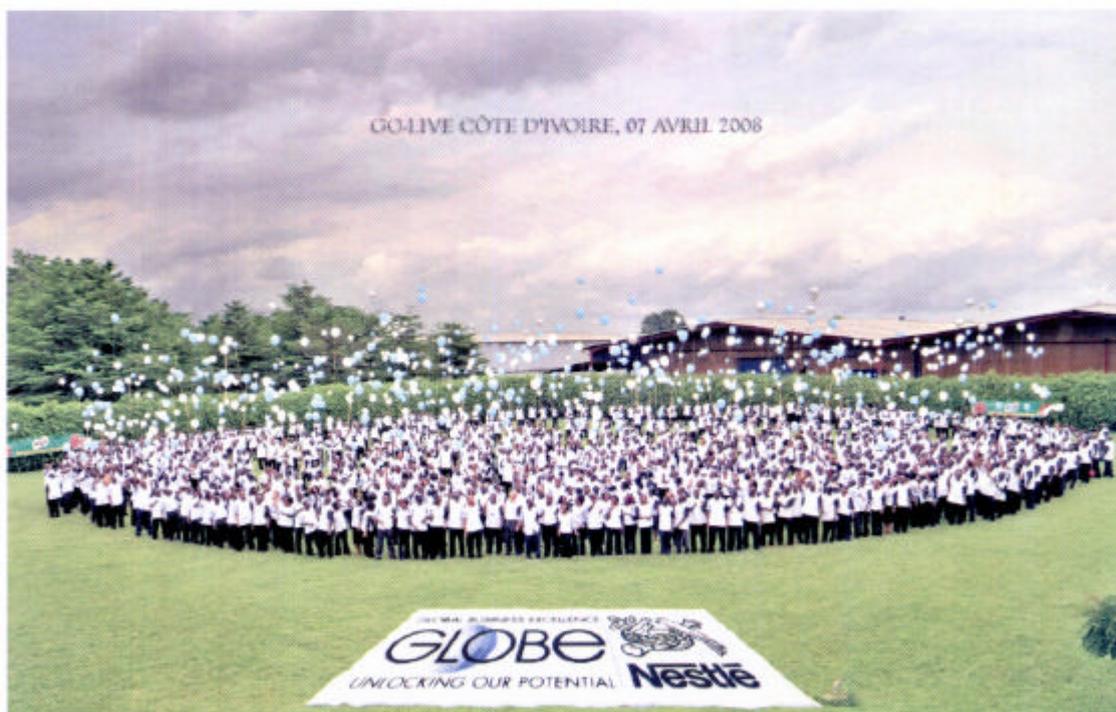
Globe vise à accroître la performance au niveau mondial en mettant le consommateur au centre des actions de Nestlé.

Le bénéfice attendu est l'accélération de la croissance et l'amélioration de la profitabilité par l'optimisation de toutes les opérations internes.

Après avoir en 2006 initié des mini-projets destinés à adopter les meilleures méthodes de travail, Nestlé Côte d'Ivoire a commencé, en avril 2007, la phase active de la mise en œuvre de GLOBE.

Cette phase a mobilisé plus d'une centaine de personnes à temps plein, et a surtout été marquée par un vaste programme de formations en cascade de tous les utilisateurs du nouveau système SAP, ceci jusqu'en février 2008.

La mise en route s'est déroulée avec succès le 7 avril 2008 et a permis à Nestlé Côte d'Ivoire d'abandonner ses systèmes informatiques au profit de la solution SAP, qui a l'avantage d'être une plateforme intégrée, avec une base de données unique pour toute l'entreprise.



Résultats

L'exercice s'est clôturé avec un bénéfice net de FCFA 6 509 millions soit une progression de 14,3 % comparé à 2006.

Il est à noter que malgré la bonne progression du chiffre d'affaires, les marges ne se sont pas améliorées. Ceci s'explique essentiellement par la forte progression du coût de nos intrants, tant locaux qu'importés.

En effet, nos ventes reposant essentiellement sur les culinaires et les cafés solubles, nous avons fait face à une hausse de l'ordre de 22 % sur le prix moyen du café (passant de FCFA 525 à FCFA 640) et une révision à la hausse des prix de différents ingrédients culinaires ainsi que du matériel d'emballage importé. Ces différents renchérissements de nos intrants n'ont pas pu être entièrement répercutés sur les prix de vente.

En termes d'impôts, nous avons bénéficié de l'annexe fiscale 2006, modifiant la base soumise à l'impôt foncier.

Faisant suite à l'audit Nestlé, et afin de se conformer à la norme IAS19, un calcul actuariel des indemnités de fin de carrière (IFC) a été effectué à fin décembre 2007, ce qui a eu pour effet une reprise de provision à hauteur de FCFA 720 millions, et ainsi de fixer la dette sociale réelle de la société.

Situation financière

La situation financière a été marquée par le paiement de la deuxième échéance du principal de l'emprunt obligataire en début d'année, correspondant à FCFA 2,5 milliards, et par le remboursement anticipé d'une partie du solde de l'emprunt au mois d'octobre 2007, soit FCFA 3 milliards. Le solde est ainsi de FCFA 2 milliards. Nous avons procédé à un refinancement local à un taux de 4,75 % contre 6,5 %.

L'effet combiné de la réduction de l'emprunt obligataire et de celle des taux d'intérêts, a induit une baisse de 21 % de nos charges d'intérêts, qui passent ainsi de FCFA 1 140 millions en 2006 à FCFA 897 millions pour la période 2007.

L'endettement total auprès des banques a progressé de FCFA 7,3 milliards car nous avons également apuré une bonne partie de nos dettes fournisseurs.



Action / Bourse

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire a connu une forte progression en une année, passant de FCFA 42 600 au 31.12.2006 à FCFA 66 400 au 31.12.2007.



Ressources Humaines

L'effectif global de Nestlé Côte d'Ivoire a légèrement progressé (7 % par rapport à 2006) essentiellement pour supporter les besoins des Fabriques qui ont sensiblement augmenté leur production, en réponse à une demande accrue.

L'année 2007 a aussi été une année charnière dans la mise en œuvre du programme Globe, avec l'intensification des formations sur les nouveaux systèmes informatiques, prélude à un déploiement effectif du programme Globe au premier trimestre 2008.



Affectation des résultats

Après constitution de la provision pour impôt sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à FCFA 6 508 891 362.

Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

Bénéfice net de l'exercice	6 508 891 362 FCFA
Report à nouveau antérieur	31 363 776 FCFA
Total à la disposition des actionnaires	6 540 255 138 FCFA
Dividendes aux actionnaires	6 400 416 000 FCFA
Laissant un solde positif de	139 839 138 FCFA

Que nous vous proposons de reporter à nouveau.

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de FCFA 5 800 par action, équivalent à un dividende net de FCFA 5 220 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.



Perspectives 2008

L'année 2008 sera marquée par le passage à Globe au niveau de Nestlé Côte d'Ivoire, avec une légère perturbation au mois d'avril 2008, puis une adaptation au système commun du Groupe devant conduire à une sensible amélioration de l'efficacité de nos activités.

L'environnement des affaires sera difficile en 2008 avec des augmentations des prix des matières que nous ne pouvons pas entièrement répercuter compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat.

Nous poursuivons néanmoins le soutien de nos marques auprès de nos consommateurs afin de maintenir une croissance du chiffre d'affaire local. Nous continuons à miser sur les deux catégories de produits : culinaires et café soluble.

Les ventes à sociétés affiliées restent tributaires de la situation dans les différents pays de la Région.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit prescrites par l'IFAC ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables de l'OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nestlé Côte d'Ivoire S.A. à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

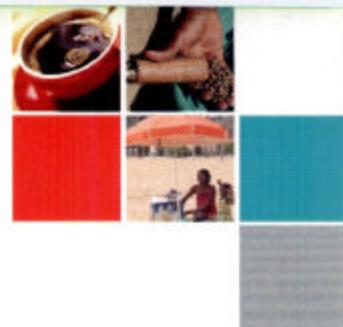
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information ci-dessous portée dans les états annexés aux états financiers à la section I A-2 relative aux changements de méthode d'évaluation :

Au cours de l'exercice sous revue, la société a évalué les engagements pour pensions et indemnités de retraite sur la base de la méthode actuarielle recommandée par les normes comptables internationales. Ces engagements étaient évalués auparavant sur la base des droits acquis à la clôture par le personnel, sans actualisation des montants et sans prise en compte des hypothèses de mortalité, de rotation des effectifs et de salaires de fin de carrière. L'impact du changement de méthode sur le résultat de l'exercice 2007 est une réduction du montant des engagements de retraite et pensions qui s'est traduite par une reprise en profit de 720 millions de francs CFA.



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2007



2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles généralement admises en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 15 mai 2008

KPMG Auditeurs Associés

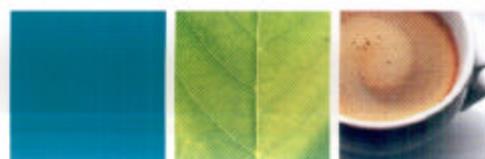
ERNST & YOUNG

Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

sur les Conventions Réglementées
(Article 440 du traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. Conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous avons été avisés des conventions, qui ont fait l'objet d'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de ce même article, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Au titre des conventions autorisées préalablement par votre conseil d'administration, aucune convention conclue au cours de l'exercice sous revue n'a été portée à notre connaissance.

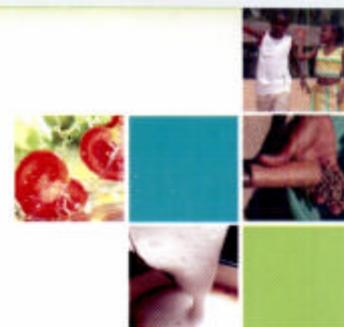
Toutefois, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue.

1.1. Avec la société Nestlé S.A.

Administrateur concerné :	La société Nestlé SA
Nature et objet :	Garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé S.A. en tant que caution solidaire à la couverture de l'emprunt obligataire émis par Nestlé Côte d'Ivoire.
Modalités et rémunération :	Cette garantie est rémunérée par une commission de 1 % calculée sur l'encours moyen de l'emprunt obligataire. La commission supportée à cet effet par votre Société au cours de l'exercice 2007 s'élève à un montant de 44,8 millions de francs CFA.

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

sur les Conventions Réglementées
(Article 440 du traité OHADA)
Exercice clos le 31 décembre 2007



1.2. Avec Monsieur Daniel Yapobi, Directeur général

Administrateur concerné :	Monsieur Daniel YAPOBI
Nature et objet :	Convention de rémunération de Monsieur Daniel YAPOBI en qualité de Directeur Général de Nestlé Côte d'Ivoire, S.A.

2. Conventions conclues non autorisées préalablement par votre conseil d'administration

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article 444 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Nous n'avons pas connaissance de l'exécution de convention qui n'aurait pas été autorisée par le Conseil d'administration de la société.

Abidjan, le 15 mai 2008

KPMG Auditeurs Associés

ERNST & YOUNG

Franck Nangbo
Expert Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes

Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Ordinaire
Annuelle du 13 juin 2008

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- Approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de FCFA 6 508 891 362
- Approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par les dits états financiers de synthèse ou résumés dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

Bénéfice net de l'exercice	6 508 891 362 FCFA
Report à nouveau antérieur	31 363 776 FCFA
Total à la disposition des actionnaires	6 540 255 138 FCFA
Dividendes aux actionnaires	6 400 416 000 FCFA
Laissant un solde positif de	139 839 138 FCFA

Que l'Assemblée Générale décide de reporter à nouveau.

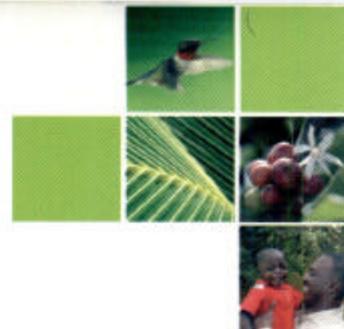
En conséquence, il sera distribué aux actionnaires un dividende brut de FCFA 5 800 par action équivalent à un dividende net de FCFA 5 220 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif à Monsieur Friedrich MALHER, Administrateur démissionnaire.



Résolutions proposées



Par le Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Ordinaire
Annuelle du 13 juin 2008

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2007.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie l'adjonction de Mademoiselle Virginie MEDAFE comme Administrateur, conformément aux dispositions de l'article 14 alinéa 3, page 9 des statuts, ceci pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31.12.2010.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Etienne BENET en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Friedrich MAHLER pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la décision de remboursement anticipé de l'emprunt obligataire souscrit par NESTLE CI décidée lors de la séance du Conseil d'Administration du 21 septembre 2007.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Franck NANGBO de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant et décide de le remplacer, pour la durée de son mandat restant à courir, par Monsieur Aka HOBA, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale fixe à FCFA 27 750 000 par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

Dixième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou une copie du procès verbal de l'Assemblée Générale.